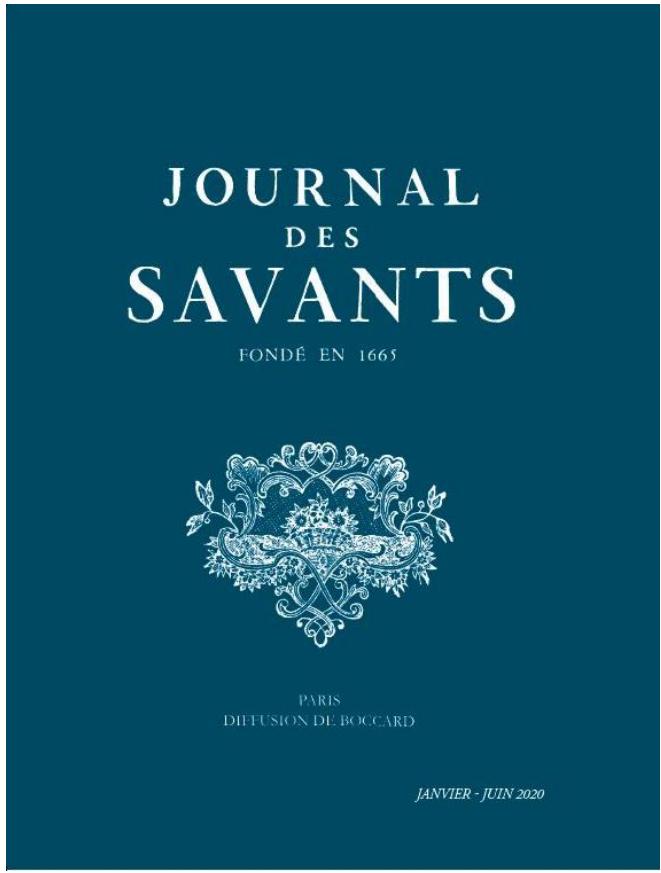


Pierre-Sylvain FILLIOZAT



J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'académie de la part des trois directeurs du *Journal des Savants*, MM. Jacques Jouanna, Jacques Dalarun et moi-même, le fascicule janvier-juin 2020 qui a bénéficié des soins et du dévouement de M. Matthieu Guyot dans des temps difficiles. Ce fascicule qui forme un volume de quelque 370 pages comporte cinq articles qui nous offrent une mise au point sur l'hellénisme dans les arts en Bactriane aux alentours de l'ère chrétienne, une histoire de la transmission des emblèmes héraldiques, un inédit de Peiresc sur l'emblématique peinte dans le château de la Tour d'Aigues, une correspondance de l'antiquaire Le Roy avec le marquis de Voyer, un chapitre d'histoire de l'administration des sites archéologiques en danger.

Sous le titre « Sur quelques vestiges et indices nouveaux de l'hellénisme dans les arts entre la Bactriane et le Gandhāra (130 av. J.-C. – 100 apr. J.-C. environ) » Henri-Paul Francfort, membre de l'Académie, traite d'une période dite « creuse », qui, en fait, apparaît être une transition entre deux périodes riches en art et archéologie, celle des brillants royaumes gréco-bactriens et l'empire kouchan. La forte hellénisation des gréco-bactriens s'amenuise à la fin du II<sup>ème</sup> siècle av. J.-C. Elle doit composer de plus en plus fortement avec un apport de l'art des steppes de nomades Śaka, Yuezhi, Xiongnu, qui se sédentarisent progressivement ou le sont déjà. Elle réapparaît au 1<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. très forte, comme à Tillya Tépa en Bactriane. H.-P. Francfort explique le phénomène par l'examen et l'analyse fine d'objets artistiques livrant des indices de survivance de thèmes et traits grecs, ou d'apports nouveaux en Bactriane à partir de l'Inde indo-scythe et indo-parthe, de l'Iran parthe, voire du monde gréco-romain. Les objets étudiés sont d'abord les monnaies. Les beaux modèles gréco-bactriens avec portrait du souverain au droit et divinité au revers laissent la place à des imitations et contremarques comportant un cheval ou un cavalier au revers. La trace de l'hellénisme est dans l'aspect symbolique et réaliste du portrait princier. L'orfèvrerie livre des exemples intéressants. Une plaque en or ajouré de Saksanokhur au Tadjikistan traite le thème de la chasse au sanglier avec un cavalier en tenue steppique brandissant un épée selon la coutume grecque, alors que cette chasse se pratique à l'arc en Asie. A Takht-i Sangin

on a retrouvé un lot de plaquettes en bronze doré et incisé représentant des Amours vendangeurs qui sortent du monde gréco-romain. Il en est de même pour une belle coupe bactrienne de la collection al-Sabah comportant un très beau portrait en buste et qui peut être située au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Des thèmes mythologiques grecs, Dionysos, Bellérophon, gigantomachie, néréïde, Apollon et Daphné, Persée et Andromède, Achille et Penthésilée, Hippolyte partant pour la chasse, Phèdre malade d'amour apparaissent périodiquement, jusqu'à des palettes du Gandhāra qui sont autant de jalons entre l'art hellénistique, la toreutique gréco-bactrienne ou indo-grecque et l'art du Gandhāra. Il ne faut pas oublier le versant littéraire de l'hellénisme qui accompagne et inspire la représentation plastique. et H.-P. Francfort évoque le lien avec le théâtre, cite Moschos, Callimaque en correspondance avec l'enlèvement d'Europe ou les amours de Donytos et Ariane. Le plus étonnant témoignage de décor hellénistique apparaît enfin jusqu'à Noin-Ula en Mongolie dans des broderies à scènes de guerre Yuezhi/kouchane du 1<sup>er</sup> siècle.

Sous le titre « Héraldique, filiation et alliance au XIII<sup>ème</sup> siècle » Michel Nassiet examine des problèmes de pratique héraldique soulevés par une succession, notamment par la femme, sujette à contestations. En l'absence de codes on en comprend les normes formant un système à partir des signes. Cet article fait l'histoire à partir d'exemples. Lors d'une succession il n'y a pas toujours égalité de patrimoine. Dans le cas d'une alliance inégale, où le patrimoine de l'épouse dépasse celui du mari, il arrive dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle qu'il y ait transmission exclusive de l'armoirie de l'épouse. Dans le cas de l'alliance homogame et où les patrimoines sont équivalents, on voit vers 1230 un « parti », jonction côté à côté des deux armoiries de chaque côté d'une ligne médiane verticale. Vers 1250 c'est une fusion des armoiries, non lisible sans ambiguïté, qui est pourtant en faveur. Avant l'apparition des armoiries une solution est le contre-sceau à côté du sceau. Par exemple, Louis VII, mari d'Eléonore d'Aquitaine siège en majesté sur le sceau, mais est montré en cavalier et désigné comme duc d'Aquitaine sur le contre-sceau. Du temps des armoiries, celles du mari et de l'épouse sont portées sur un sceau et un contre-sceau. Ou bien les deux écus voisinent sur le même champ du sceau. Ou encore la conjonction est faite à l'intérieur d'un même écu sous les diverses formes possibles, la répartition par partition jusqu'à la fusion complète sans quartiers. La descendance de Castille en témoigne.

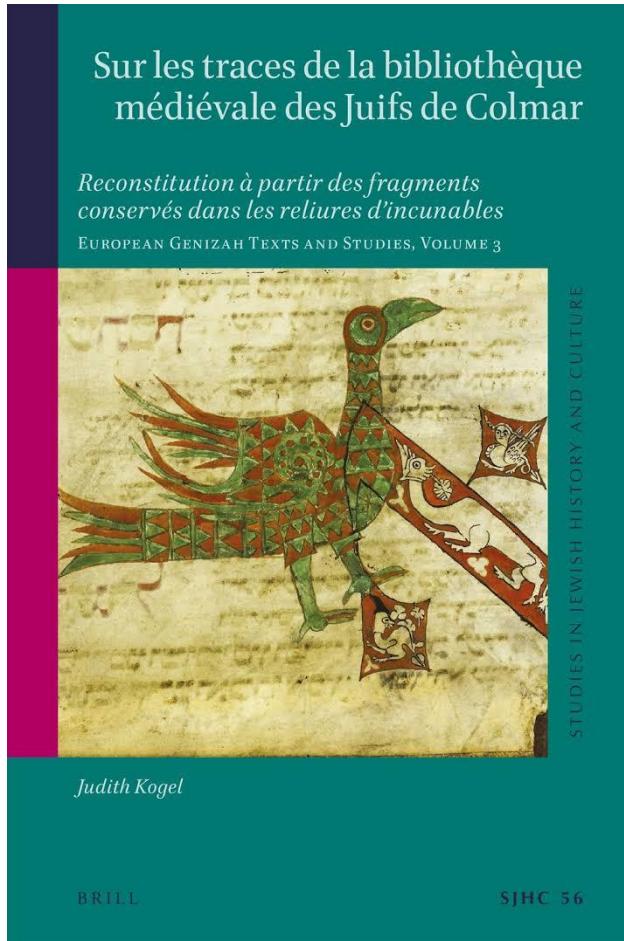
Un second article d'héraldique est donné par Hélène Lézaud, historienne du Lubéron et Henri Lavagne, membre de l'Académie : « Dans la vieille tour d'Aigues ». Un relevé par Peiresc de l'emblématique peinte dans le château de la Tour d'Aigues (Vaucluse) ». Le donjon du XIV<sup>e</sup> siècle a été dans sa grande salle décoré d'une frise de 35 écus peints. Ce vieux monument a subi le martyr de rénovations, un incendie, la Révolution et des restaurations. Des traces de l'ancienne frise attestent encore son existence. Elle est illisible aujourd'hui. Le grand érudit Peiresc, savant en héraldique, avait pris le soin d'en faire un relevé au début du XVII<sup>e</sup> siècle sous la forme de quatre planches coloriées. Ces écus datables de 1327 environ sont identifiables pour le plus grand nombre. Pour chacun d'eux l'article fait un commentaire détaillé : définition de l'écu, identification de la maison et commentaire historique. Une reconstitution de l'emplacement des écus est proposée et argumentée. Toute une aristocratie de Provence, étroitement liée à l'aristocratie italienne du royaume de Naples et de Sicile. Cette noblesse de Provence apparaît fortement ancrée dans sa région et pratiquer une

endogamie stricte de voisinage. Mais on peut parler aussi d'une exogamie italienne par le lien qu'elle entretient avec la noblesse d'Italie du sud.

Philippe Cachau, historien de l'art et du patrimoine, ouvre une belle page de l'histoire de « l'anticomanie » qui a fondé le style d'architecture néo-classique de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle : « Julien-David Le Roy (1724-1803). Correspondance avec le marquis de Voyer (1766-1777) ». Julien-David Le Roy fut formé à l'architecture antique par Blondel et des voyages en Italie et surtout en Grèce en 1754-1755. Il publia ses relevés dans un ouvrage célèbre, *Les Ruines des plus beaux monuments de la Grèce* en 1758, corrigé et augmenté en 1770. Il œuvra en histoire de la marine antique et travailla à la conception de nouveaux navires, avec moins de succès qu'en architecture. Sa passion pour l'antiquité grecque le mit en relation avec un autre admirateur de la Grèce antique, le marquis de Voyer. Ils avaient aussi une passion commune pour l'Angleterre et la marine. Grâce à ses contacts en Angleterre et sa bonne connaissance de l'anglais, Le Roy y accomplit plusieurs missions de renseignement sur les ports et la marine britannique. La correspondance avec le marquis de Voyer intéresse des questions d'architecture, Le Roy prodiguant ses conseils au marquis sur les grands travaux de son hôtel rue des Bons-enfants et son château d'Ormes au Poitou. Elle fait découvrir la personnalité de l'architecte, ses ambitions, et offre un tableau de la vie parisienne, théâtre, littérature, événements politiques dont on parlait, car Le Roy adressait les nouvelles de Paris au marquis retiré dans sa province. Philippe Cachau a retrouvé 32 lettres, échelonnées de 1766 à 1777, dont il donne la transcription dans son orthographe et l'état d'esprit du temps.

Sous le titre « Le classement du tumulus de Soings-en-Sologne (Loir-et-Cher) sur la liste de 1840 : paradoxe et impensé d'un manifeste patrimonial » Raphaël Angevin et Valérie Schemmama font l'histoire des interrogations qui ont côtoyé l'émergence du concept de patrimoine aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. En 1840, la Commission des Monuments historiques instituée en 1827 délivre une liste de 1082 monuments à protéger. La liste s'allonge très vite, 3000 monuments en 1849. On introduit un critère de classement, la raison d'une nécessité de protection, monument-témoins d'un style d'une époque, ou autre motif. De nouvelles listes sont dressées en 1862 et 1875 qui énumèrent jusqu'à 1893 monuments. Il faut attendre une loi de 1913 pour avoir un statut juridique définissant une politique de protection claire. Cette histoire est illustrée par le site archéologique de Soings-en-Sologne, site d'un cimetière antique, qui figure sur la première liste de 1840, puis disparaît des listes successives. Or ce site était déjà connu et avait été signalé dans des enquêtes entreprises dès 1810 et 1820. Vers 1830 Louis de la Saussaye en a vu l'importance scientifique. Il y a opéré des fouilles, a reconnu la richesse du site et son antiquité gallo-romaine. Il n'y avait donc pas ignorance de la valeur du site. Cela n'empêcha pas qu'il soit endommagé irréversiblement par la construction d'une route, ni n'empêcha son retrait des listes de monuments requérant protection, laissant le champ libre au pillage par les chercheurs de trésor et le commerce des antiquités. Il ne retrouvera une place parmi les édifices classés qu'en 1914. L'histoire de l'administration patrimoniale apparaît dans un tel exemple se ramener à une laborieuse recherche de conciliation entre conservation et développement économique, entre valeur et utilité.

Nicole BÉRIOU



mouvementé de leurs communautés font des fragments de livres manuscrits démembrés (quelques folios, un seul folio, voire un folio découpé) une ressource essentielle, à côté des quelque 40 000 livres qui nous sont parvenus entiers. De ces fragments, les uns sont enfouis dans des entrepôts dont le plus fameux est celui de la Genizah du Caire, les autres ont été utilisés comme pages de garde ou intégrés dans les reliures des manuscrits et surtout des incunables.

Le livre de Judith Kogel introduit à ces recherches passionnantes, menées depuis une cinquantaine d'années au niveau international, entre autres à la faveur du grand programme *Books within Books* auquel elle émerge et dont Judith Olszowy Schlanger est responsable en France depuis une quinzaine d'années. On y découvre les aléas de la recherche à partir d'un cas particulier, celui des fragments conservés à la bibliothèque municipale de Colmar, mais aussi à Strasbourg, où de nombreux incunables ont été donnés par Colmar pour pallier les pertes de la bibliothèque municipale, victime des bombardements de la guerre de 1870, tandis que les fragments, détachés, sont aujourd'hui conservés à la bibliothèque nationale et universitaire. Les 333 fragments pris en compte au total et décrits avec précision (dimensions, mise en page, contenu) ne peuvent être à coup sûr – et Madame Kogel en

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son auteur Madame Judith Kogel, directrice de recherche à l'IRHT-CNRS, et à l'initiative du directeur de l'IRHT Monsieur François Bougard, le livre intitulé *Sur les traces de la bibliothèque médiévale des Juifs de Colmar. Reconstitution à partir des fragments conservés dans les reliures d'incunables*, Leyde et Boston, Brill, 2019 (Studies in Jewish History and Culture, vol. 53/ « European Genizah » : Texts and Studies vol. 3) 267 p. et 73 planches couleur.

L'histoire des bibliothèques médiévales doit toujours composer avec le constat qu'elle ne peut être que fragmentaire, même en associant l'apport des catalogues et inventaires anciens et celui des manuscrits conservés. Dans le cas des bibliothèques détenues par les Juifs, les dispersions et les destructions corollaires du destin

convient – identifiés comme ayant tous appartenu aux Juifs de la communauté de Colmar. Ils sont du moins représentatifs des livres d’usage quotidien dans leurs communautés (de Colmar et des environs) au XV<sup>e</sup> siècle. La prépondérance de la Bible, du Talmud et des livres de prière y est évidente, et la présence de livres fondamentaux du droit rabbinique, attendue. Le grand intérêt de l’étude est de faire apparaître très concrètement la complexité des questions auxquelles est confronté le chercheur qui s’attaque à de tels dossiers : à quel moment, où et par qui la reliure a-t-elle été exécutée (ici ressort le rôle des Dominicains de Colmar à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, alors que la communauté juive de la ville est anéantie pour la deuxième fois) ? La provenance des fragments utilisés est-elle homogène du point de vue de la période et du milieu de production ? Les fragments recueillis sont-ils des témoins suffisamment fiables de ce qui pouvait être lu, et les genres représentés par ces fragments ont-ils eu un usage diversifié (par exemple, dans le cas présent, celui du commentaire scolaire pour la Bible et le Talmud) ? La monographie est en tout cas l’étape indispensable pour une perception fine du questionnement dans un ample programme de recherche qui a pour horizon toute la haute Alsace, et doit inclure d’autres ressources, déjà repérées à Sélestat et Mulhouse ou encore à découvrir.

L’ouvrage de Madame Judith Kogel a été distingué par la Commission des Antiquités de la France, qui lui a attribué la première médaille du concours.

Nicole BÉRIOU



Jean-Pierre Devroey

## La Nature et le roi

Environnement, pouvoir et société  
à l'âge de Charlemagne (740-820)

*Préface de*  
*Patrick Boucheron*

Albin Michel

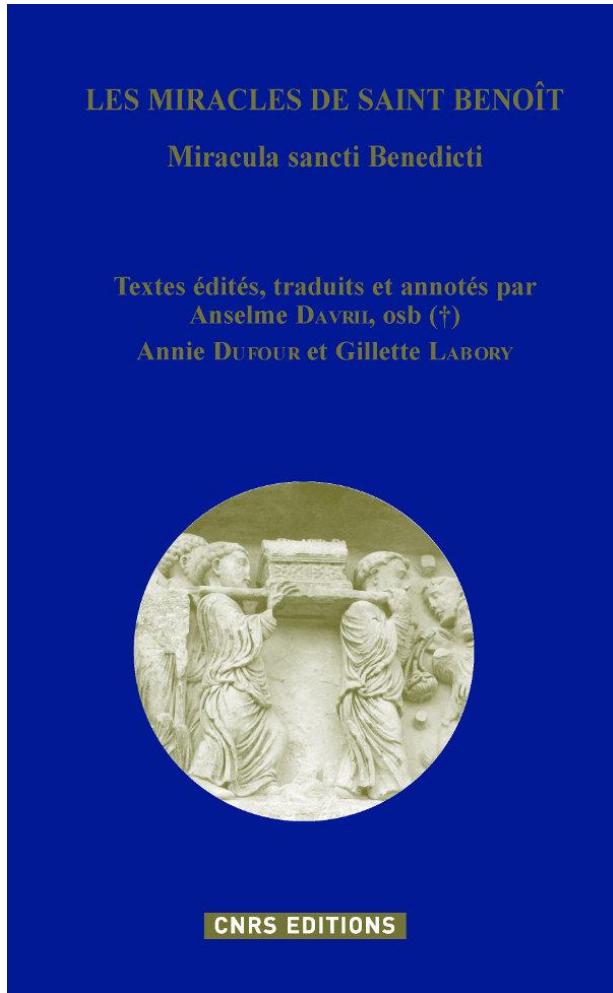
J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie l'ouvrage de Monsieur Jean-Pierre Devroey, professeur émérite à l'Université libre de Bruxelles, intitulé *La nature et le roi. 2019 (L'Évolution de l'humanité)*, 590 p.

Cet ouvrage est un essai d'une extrême densité, dû à un éminent spécialiste de l'histoire économique et sociale des temps carolingiens, des polyptyques et de l'économie domaniale. Il est de loin le plus novateur depuis longtemps parmi les travaux sur l'histoire des temps carolingiens. Sensible à la place prise par le changement climatique global dans le discours scientifique et dans les médias d'aujourd'hui, et préoccupé par les avancées d'un néo-déterminisme environnemental, l'auteur considère à nouveaux frais son matériau de prédilection autour d'une interrogation : comment a-t-on composé avec l'aléa climatique au haut Moyen Âge, alors que la

page de la « dramatisation » de la nature n'avait pas encore été tournée ? La chronologie qu'il retient pour son livre correspond pour l'essentiel aux dates du règne de Charlemagne. Mais celui-ci n'en est pas le héros : le « roi » évoqué dans le titre est générique. Ce qui compte avant tout est d'observer, dans le cadre de la *Francia* des VIII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> siècles, la nature et le cortège de « calamités » choisies comme point d'observation des relations entre le roi, le système social et la nature. En bref, l'auteur a voulu écrire, selon ses propres termes, une « éco-histoire du système social carolingien », dont le maître mot est la « complexité ». À l'encontre d'un discours simplificateur sur la causalité directe entre climat et crise alimentaire, il s'attache à mettre en évidence, en s'appuyant sur une connaissance impressionnante des travaux des économistes, des sociologues et des anthropologues, les interactions dynamiques entre les facteurs naturels et humains. Très au fait de la climatologie historique qui s'est développée depuis le travail pionnier d'Emmanuel Le Roy Ladurie sur *L'histoire du climat depuis l'an mil*, il prend en compte les savantes reconstructions paléoclimatiques réalisées par cette nouvelle discipline. Il en confronte les résultats avec le témoignage des sources écrites des temps carolingiens, ce qui est pour lui l'occasion d'un passionnant « test de sensibilité » des sources écrites à l'événement climatique. Le récit est ensuite chronologique, prenant ses

repères dans les quatre crises alimentaires survenues entre 740 et 820. Les données fournies par les climatologues et les épidémiologistes viennent à l'appui de la description. Mais ces données sont en décalage par rapport aux témoignages humains. Ce qui a retenu l'attention des contemporains était surtout la calamité de grandes famines infligées par Dieu comme un châtiment – celle de 779 par exemple. De tels témoignages ne peuvent avoir de valeur statistique. En revanche, il faut restituer aux facteurs humains la capacité à agir en s'adaptant aux phénomènes environnementaux. Des décisions politiques peuvent ainsi amortir les disettes, comme lorsque Charlemagne constitue des stocks alimentaires dans les greniers publics. La réflexion de l'auteur à propos de « l'économie morale » des Carolingiens renverse les termes selon lesquels est habituellement pensée ce qu'on appelle leur « politique économique », en s'efforçant de discerner comment peut gouverner contre la faim celui qui est le père nourricier du peuple. Compte tenu de la place qu'il convient de ménager aux facteurs humains dans les multiples interactions qu'il ne cesse de mettre en évidence, J.-P. Devroey conclut sur la nécessité qu'il y aurait à élargir encore l'enquête, de la figure du roi à la multitude des hommes, si l'on estime vraisemblable que « les choix paysans ont été déterminants dans l'évolution des pratiques et des échanges avec la Nature ». On y entrevoit la poursuite de ses investigations, à coup sûr prometteuse, tant la minutie des enquêtes savantes qu'il conduit dans ce livre sert la profondeur de sa réflexion.

La Commission du prix Gobert a distingué l'ouvrage de M. Devroey en lui décernant le prix du concours.



manuscrite, les neuf livres des *Miracula* sont associés dans l'ouvrage à l'*Historia translationis* qui leur sert d'introduction, puisqu'elle relate le transfert des reliques de saint Benoît du Mont-Cassin à Fleury-sur-Loire au VII<sup>e</sup> siècle. L'entreprise de rédaction des moines fut collective, chaque auteur ayant conscience de continuer l'œuvre de son prédécesseur. De longue date leur fibre historienne a été reconnue. Leur démarche consistant à inscrire les faits miraculeux dans un contexte historique observé avec attention accroît fortement l'intérêt de leur témoignage. Dans les années 2004-2010, Dom Anselme Davril, spécialiste de l'histoire de l'ordre bénédictin, avait déjà préparé assidûment cette édition et la traduction correspondante, afin de suppléer aux insuffisances de la publication précédente, qui datait de 1858. Mesdames A. Dufour et G. Labory ont parachevé son édition critique. Déployant une érudition impeccable, elles ont procédé à la refonte complète de la traduction, amélioré l'apparat critique et l'appareil des notes, approfondi la recherche des sources et enrichi l'éclairage historique. Elles livrent aux historiens et aux lexicographes un instrument de travail remarquable. L'index méticuleux des mots, qui couvre plus de 70 pages sur deux colonnes et met en évidence mots rares et familles de mots, suggère d'emblée les multiples ressources du texte, entre autres à propos de la vie rurale et de ses aléas, des hommes d'armes,

J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de leurs auteurs Mesdames Annie Dufour et Gillette Labory, archivistes paléographes, et à l'initiative de Monsieur François Bougard directeur de l'IRHT, l'ouvrage intitulé *Les miracles de saint Benoît (Miracula sancti Benedicti)*, textes édités, traduits et annotés, Paris, CNRS Editions, 2019 (collection *Sources d'histoire médiévale* publiées par l'Institut de recherche et d'histoire des textes, 45), 641 p.

Ce 45<sup>e</sup> volume de la collection facilite l'accès à tout un pan de la documentation, de forte valeur historique, produite par les moines de Fleury / Sant-Benoît-sur-Loire, et dont d'autres ressources avaient déjà été mises en valeur par les deux premiers volumes de la collection, publiés voici un demi-siècle (*Vie de Robert le Pieux* et *Vie de l'abbé Gauzlin*,). Rédigés entre le IX<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle par cinq auteurs, et attestés par une abondante et complexe tradition

des pratiques religieuses et des supports de la communication dans la vie quotidienne (actes écrits, et oralité dans ses multiples modalités).

Cet ouvrage a été distingué par la Commission des Antiquités de la France, qui lui a décerné la première médaille du concours.